

Ravilloles

Démolition du barrage: une « première victoire » pour le collectif d'opposants

Coup de théâtre dans un dossier complexe. Alors qu'un collectif s'inquiète de l'état du Lizon si le projet d'effacement du barrage se concrétise, l'un des acteurs temporise. En effet, le syndicat mixte du parc naturel régional du Haut Jura décide de mettre en pause les démarches engagées initialement pour... des raisons de sécurité.

« C'est une première victoire pour nous. Cela permet d'annuler ce qu'on nous disait jusqu'à maintenant, que tout était ficelé. Enlever ce barrage était une erreur à notre avis », réagit le maire de Coteaux-du-Lizon, Jean Écuyer. Ce vendredi 7 août, le syndicat mixte du Parc naturel régional (PNR) du Haut-Jura a adressé un communiqué à la presse pour préciser sa position sur le devenir du barrage de Ravilloles, après la récente mobilisation du collectif Pour que vive le Lizon.

« La présidente, après échange avec les membres du bureau concernés par le projet, décide de mettre en pause toutes les démarches actuelles dans l'attente d'une clarification sur les différentes solutions viables économiquement, compatibles avec les impératifs de protection des populations et validées par l'État. Ce temps doit permettre d'identifier en pleine transparence les op-



Le comité Pour que vive le Lizon s'était réuni mardi 28 juillet sur le site du barrage de Ravilloles, pour s'opposer à la destruction de l'ouvrage. Il milite pour sa consolidation. Photo Coralie Diallo

tions disponibles et de trancher définitivement en responsabilité. Une délibération sera soumise en ce sens au vote du prochain bureau syndical du PNR. »

« Il a été constaté que la stabilité de l'ouvrage ne pouvait être garantie »

En préambule, le syndicat rappelle le contexte qui l'avait amené à s'impliquer dans ce projet d'effacement du barrage. « Suite aux obligations nées du classement en 2018 au titre de la sécurité des ouvrages hydrauliques et à la réalisation des études diligentes par son propriétaire, EDF, il a été constaté que la

stabilité de l'ouvrage ne pouvait être garantie et qu'en cas de rupture, des zones d'habitation situées en aval étaient directement exposées à l'onde de crue. »

Dès 2023, le syndicat mixte du PNR du Haut-Jura assure avoir été sollicité par les services de l'État pour envisager « la mise en œuvre du scénario retenu collégialement : l'effacement de l'ouvrage et la restauration du Lizon au lieu nommé historiquement Gorges de la Sourda. » Par le biais de sa compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi) transférée par les intercommunalités du territoire, le syndicat mixte a en

effet la possibilité de mobiliser des fonds de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse au titre de la préservation des cours d'eau et milieux humides et de la protection des biens et des personnes vis-à-vis des risques d'inondation.

« Le syndicat mixte intervient toujours en porteur d'une solution partagée par le plus grand nombre »

Le projet ayant reçu en 2025 l'aval des acteurs locaux, les instances ont validé la signature d'un protocole d'accord avec EDF, l'exploitant privé et la commune de Ravilloles.

« C'est dans cette logique de constat partagé et de responsabilité collective que le syndicat mixte a fait le choix d'intervenir. Il n'est pas l'instance qui décide seule du devenir du barrage mais un acteur qui accompagne, fédère et construit des solutions avec les collectivités, l'État et les partenaires. Au vu de la mobilisation constatée ces dernières semaines contre ce projet et en faveur d'un éventuel maintien de l'ouvrage, ces prérequis essentiels ne sont aujourd'hui plus réunis. Le syndicat mixte intervient toujours en porteur d'une solution appropriée et partagée par le plus grand nombre. »

De son côté, le collectif composé d'élus, d'habitants et aussi de techniciens, dont un géohydrologue, compte poursuivre son « combat pacifique ». « Nous avons écrit au sous-préfet pour obtenir les détails des études sur l'instabilité du barrage. Nous demandons un moratoire et une réflexion autour des travaux de consolidation du barrage, reprend Jean Écuyer. Son effacement coûterait 5,8 millions d'euros. Et il aurait des conséquences. Les barrages de Ravilloles et de Cuttura constituent une ressource tampon qui alimente le bas du Lizon, alors qu'en amont, la rivière est à sec. Et on nous parle de continuité piscicole... »

● Alexandre Psaltopoulos

Si vous avez raté le début

En réflexion depuis quelques années, le dossier du devenir du barrage de Ravilloles, construit au début du XX^e siècle par les frères Tournier, s'est accéléré en 2026. En janvier, un protocole a été signé entre la commune, EDF propriétaire de l'ouvrage et qui en supporte les frais d'entretien, le particulier qui exploite la turbine et le Parc naturel régional du Haut Jura. L'accord a acté la vente du barrage et « sa déconstruction à moyen terme », selon un arrêté du 27 juillet portant sur un abaissement du barrage.

En réponse, un collectif s'est formé pour s'opposer à ce

projet. Deux rassemblements ont eu lieu, le 28 juillet puis le 1^{er} août, en présence de 200 à 300 personnes.

Une ressource en eau précieuse en cas d'incendie

Sans nier les enjeux relatifs à la sécurité de l'ouvrage, « nous ne comprenons pas les arguments avancés et cette fameuse continuité piscicole », avait souligné Fabienne Berrez, première adjointe au maire de Coteaux-du-Lizon. Dans un contexte de sécheresse et d'incendies dévastateurs, « la destruction d'une retenue d'eau, notre richesse locale la plus précieuse », a animé les

débats alors que la population demeure attachée à ce site champêtre, entre souvenirs de baignades, de parties de pêche ou d'événements festifs.

Le collectif milite donc pour qu'une alternative à sa destruction soit trouvée. Pourtant, Julien Moronval, responsable Grand cycle de l'eau au Parc naturel du Haut Jura assurait dans nos colonnes du 1^{er} août, que « la solution la plus viable pour mettre en sécurité cet ouvrage, c'est de l'effacer. [...] Il y a eu des simulations de rupture du barrage, qui pourraient mettre en péril des habitations. Le risque n'est pas neutre. [...] La resta-



Le comité Pour que vive le Lizon ne comprend pas les arguments avancés. Photo Coralie Diallo

uration de la continuité écologique permettra une meilleure circulation des espèces piscicoles et des sédiments. On va connecter un linéaire de cours d'eau jusqu'à la retenue de

Cuttura, ce qui doit permettre à des espèces de se déplacer vers des zones plus fraîches. [...] Derrière, il y aurait une enveloppe dédiée à la revalorisation du site. »